



École intégrée Chanoine-Ferland / Saint-Just

3^e réunion régulière du Conseil d'Établissement
le lundi, 29 janvier 2024, à 18 h 30,
visioconférence ou présentiel à Chanoine-Ferland

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2023 tenue à l'école Chanoine-Ferland.
4. Suivi au procès-verbal
5. Correspondance :
6. Retour du comité de parents à Montmagny (Aimie Ouellet)
7. Période de questions réservée au public

8. Direction générale

/2

Suivi école Saint-Just

9. Service de l'enseignement

9.1. Organisation scolaire 2024-2025

9.1.1. Prévision de la clientèle

9.1.2. Grille-matières 162-163

9.1.2.1. Grille-horaire école

9.1.2.2. Grille des spécialités 162-163

- Ajout d'une période d'anglais au 3^e cycle
- Santé globale

10. Activités sportives, culturelles et éducatives :

10.1. Informations complémentaires en lien avec les sorties prévues.

10.1.1. - 8 février ski-glissade

10.1.2. -9 février tournoi de handball 3^e cycle à l'école Chanoine-Ferland
si places disponibles : 2^e cycle

10.1.3. -Festival du livre Scholastic

10.1.4. -28 mars fête à la tire et spectacle de Martin Aucoin et Élyse Guay

11. Ressources financières : Budget

11.1. Suivi des mesures (Résolutions)

12. Services complémentaires :

12.1. Prévision des services pour 2024

13. Varia :

13.1. Photo repensée

14. Prochaine rencontre : lundi 22 avril 2024, à 18h30, visioconférence et en présence à Chanoine-Ferland.

15. Levée de l'assemblée

Marilyn Bolduc, présidente

*Article 64 : toute décision du conseil d'établissement
doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves*